

Mulhouse, le 16 avril 2021

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique
Des Services de l'Éducation Nationale
Du Haut-Rhin

Objet : réponse pour les temps partiels

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

De nombreux·ses collègues s'inquiètent de ne pas recevoir de réponse à leur demande de travail à temps partiel, de la part de vos services. Or l'autorisation ou le refus d'exercice à temps partiel est impactant tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel et/ou familial.

Afin de permettre à ces personnels de s'organiser au mieux et suffisamment tôt, nous vous demandons donc de bien vouloir :

- répondre le plus rapidement possible aux demandes d'autorisation d'exercice à temps partiel,
- informer dès maintenant les personnels de la date de réponse de vos services.

Nous nous permettons aussi de vous rappeler que le SNUipp-FSU s'oppose aux refus d'exercice à temps partiel pour « nécessité de service » et revendique le droit à l'exercice à temps partiel pour toutes et tous quels qu'en soient les motifs.

En attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat départemental du SNUipp-FSU68



Ghislaine UMHAUER